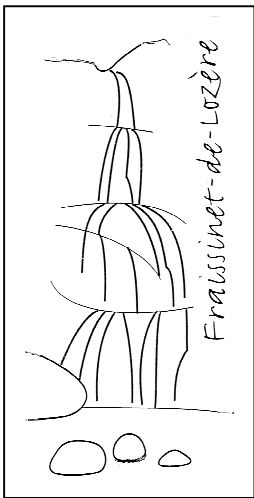


Fraissinet de Lozère



Le conseil municipal

Jean Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Eugène Durand
Christelle Folcher
Marie Lion

Thierry Mazoyer
Jean-Marie Thoyer

Le CCAS

Jean-Pierre Allier,
Dominique Molines,
Marie Lion, Christelle
Folcher Catherine
Rothenburger, Paul
Commandré., Estelle
Auburtin, Sylvie
Mazoyer, Eliette
Roure.

Secrétaires de la mairie :

Dominique Delmas
Magali Martinez

La mer de glace, Cascade de Runes cet hiver

Bonjour,

Petit à petit notre commune s'aménage : mise en souterrain des réseaux à Finialettes, mise en souterrain des réseaux EDF, moyenne tension, station d'épuration de Fraissinet, chemins ruraux à la Brousse, à Runes et aux Clauzes, transformation de la maison de Marie à Fraissinet en résidence d'entrepreneurs, modernisation de l'éclairage public sur Plaisance et Bellevue... mais chaque année nous apporte aussi notre lot de catastrophes : sécheresse extrême l'été 2011, inondations et vents violents en novembre 2011, gel intense et long en janvier 2012, avec à la clé, de nombreux dégâts publics et privés. Alors bonne lecture et au vendredi 10 août à Racoules. Amitiés.

Jean-Pierre ALLIER

**Vendredi 10 août 2012 à Racoules
Rencontre et Débat public à 18h**

Permanences : mardi et vendredi de 8h30- 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère)
Avec le maire, vendredi : 10h30 -12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39
Courriel :mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Prix et règlement eau potable et assainissement

Les tarifs et règlements de l'eau et de l'assainissement sont accessibles sur le site Internet de la communauté de communes, (en allant sur commune de Fraissinet de Lozère) :

<http://cevennes-mont-lozere.fr>

Pas d'augmentation de prix en 2012.

Cette année, le relevé des compteurs sera réalisé par Magali Martinez et par le conseiller du Village.



Logements de la mairie

Les logements de la mairie à Fraissinet de Lozère (au-dessus de la mairie et au Presbytère) vont être rénovés avant d'être reloués. Le logement dit de la Cure était loué depuis 37 ans à Alfred Cazenave et son départ en septembre a fait l'objet d'un dossier émouvant que vous pourrez lire dans le prochain « Vent des Bancelles ».

Intempéries : dégâts

Plusieurs chemins ou routes ont été emportées (Chemin des Clauzes, de Manubert, dels Pradets à Fraissinet), des béals endommagés (Finialettes, Fraissinet), des murs effondrés (Plaisance) par les pluies torrentielles du début novembre (commune classée en catastrophe naturelle).

Puis le gel a fait des siennes (en dessous de -20 durant plusieurs semaines) et des canalisations sous la route ont gelé (entrée du Pont, sortie Fraissinet vers le Pont, ...). De nombreux compteurs, non purgés, ont gelé. Le vent a aussi causé des dégâts à Plaisance. Il est, à nouveau rappelé la nécessité de couper, à sa vanne, l'eau pour l'hiver pour les résidents secondaires et purger circuit intérieur et compteur. Pour la commune, c'est une dépense exceptionnelle de plus de 25 000 €.

Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**. Pour les papiers, vêtements (à Bellevue), boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin.

Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. Des plaintes en gendarmerie vont bientôt être diligentées.

Maison de l'emploi, relais des services publics et cyber base

Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 heures, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous.

L'association Quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Nos coordonnées : Cyber- base et Maison de l'Emploi, Relais Services Publics « Cévennes-Mont Lozère », rue du quai, 48220, Le Pont de Montvert Tél : 04.34.09.06.14

camille.debiere@cyber-base.org

mamartinez@cyber-base.org

Téléphonie, Internet, Télévision

Cela va un peu mieux pour le téléphone même s'il est quasi impossible de raccorder de nouveaux abonnés dans les villages tant le réseau est surchargé.

Pour Internet là aussi, cela va mieux. Même la Brousse a, enfin, accès à l'ADSL.

Pour la télévision, chacun a dû s'équiper. A Fraissinet des amplificateurs ont été nécessaires pour capter sur le relais de Florac. Ailleurs (sauf Racoules), la pose d'une parabole a été nécessaire. Pour le portable, le relais situé au plateau de Grisac n'est pas assez haut pour bien couvrir notre commune et c'est regrettable car il est ouvert au trois opérateurs (Bouygues, Orange et SFR) et va être équipé pour la réception 3G (accès internet sur ordinateur portable à distance) et 4G (sur téléphone portable). De plus il a connu des pannes.

Le PLU : le diagnostic va être présenté

Le bureau d'études Synergie et le COPAGE ont effectué la première étape du PLU : le diagnostic communal. Il va être présenté pour validation au comité de pilotage avant approbation par le Conseil Municipal. Entre les deux, le Conseil a souhaité organiser une réunion publique ouverte à tous.

Deuxième étape, à l'automne, Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui précise les orientations du développement communal.

La troisième étape consistera à élaborer le zonage et les règles de constructibilité dans les différentes zones.

Les subventions

Commune : Foyer Rural 700, Amis du Livre 600, Cinéco 100, Foot 500, Cuma 200, Théâtre clandestin 200, CF le Pont 150, CF la Brousse 400, les accrochés 300, Fête Aubrac 500, Atelier Montvertipontains 100, l'Arbre aux abeilles 300, AOC châtaignes 100, ASA DFCI 1200, Aide musique 250.

CCAS : 650 € de colis de Noël pris au CAT de La Cezarenque de Concoules pour les + de 75 ans, ADMR 150,00 €, UNA Présence Rurale 100,00 €, Foyer Socio.Educat. du Collège Florac (10 enfants X 30 €) 300,00 €, Les Restos du Cœur 100,00 €, Club des Monts Verts 200,00 €, 750,00 €, d'allocation pour élèves boursiers en Enseignement Supérieur (2011/2012) soit 3 x 250 € versés aux allocataires qui auront transmis un RIB et la preuve qu'ils sont boursiers, dans l'enseignement supérieur.

La « maison de Marie » restaurée en résidence d'entrepreneurs

C'est la communauté de communes qui porte le projet. Les travaux de démolition ont débuté cet hiver et la reconstruction va commencer (marchés donnés en 12 lots fin juillet). Ce projet de 270 000 € HT est financé pour 180 000 € par des subventions (60 000 € Etat, Département et Région) et par emprunt pour le reste qui doit être amorti par un loyer. En 2013, cette maison devrait accueillir des jeunes entrepreneurs, prêts à se lancer avec un loyer modéré dans une maison neuve et des locaux professionnels neufs. Ils devront au bout de 2 à 3 ans essayer sur notre territoire.

La taxe de séjour prélevée par le Pays

C'est le Pays Cévennes qui prélève depuis l'an dernier la taxe de Séjour et assure la promotion globale du Pays et le soutien aux offices de Tourisme.

Groupement d'Employeurs « Roc de Montal »

Créé en avril 2012 par les employeurs: Yves Commandré (94 jours/an) Aurore* et Christian Plagnes (70 jours/an), Guillaume Roméro (50 jours/an) et la mairie de Fraissinet de Lozère** (14 jours/an) pour employer à temps plein Sylvain Desmat. (* Présidente, ** Maire Trésorier).

Le budget communal 2012

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETES	
CHARGES GENERALE	81 200,00	VENTE TERRAIN	22 983,00
CHARGES DE PERSONNEL	41 032,00	IMPOT ET TAXE	71 079,00
ATTENUATION DE PRODUITS	17 358,00	DOTATION	146 681,00
AUTRES CHARGES	85 696,00	LOYER	11 000,00
CHARGES FINANCIERES	4 724,00	PRODUIT EXCEPTIONNEL	1 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLE	1 617,00		
DEPENSES IMPREVUES	10 000,00		
AMORTISSEMENT	11 115,00		
VIREMENT	91 504,00	Report N-1	91 504,00
TOTAL	344 246,00	TOTAL	344 247,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS EQUIPEMENT	200 392,00	OPERATION EQUIPEMENT	17 500,00
RAR	205 245,00	EMPRUNT	17 017,00
EMPRUNT	20 581,00	IMMOBILISATION	39 500,00
DEPENSES IMPREVUES	25 000,00	DOTATION	10 000,00
DEFICIT REPORTE	68 583,41	REPORT 2010	177 038,00
		DIVERS (caution,...)	357,00
		AMORTISSEMENT	11 115,00
		VIREMENT	91 504,00
		RAR	155 768,00
TOTAL	519 801 41	TOTAL	519 799 00

Commentaires

Les recettes réelles de fonctionnement sont d'environ 200 000 € (146 681 € de dotation Etat et 54 000 € d'impôts locaux (71 079 € - 17 358 € reversés).

Les dépenses sont en augmentation constantes (80 000 € de charges à caractère général, 40 000 € de charges de personnel, 45 000 € à l'école, 18 000 € indemnités des élus + assurances, 8 000 € pour le SDIS (Contingent Incendie), 6 000 € pour les Subventions aux associations, etc...

Peu d'endettement (25 000 €).

Des investissements heureusement subventionnés de 40 à 70 %.

Le budget de l'eau, à part, devient équilibré en fonctionnement (45 000 €) et en Investissement (250 000 €).

Le CCAS, à part, est aussi équilibré (2 230 €).

Lecture d'été (Guinguette littéraire)

Racoules le 9 Août à 18h30

Le Théâtre Clandestin nous propose (entrée libre), cette année, un « voyage dans les airs » à Racoules, en plein air, le jeudi 9 août 2012 à 18h30.

Avec 5 lecteurs : Juliette Fernet, Baptiste Jamonneau, Michaël Wachnicki, Serge Lacan et Cyril Djalmit et un musicien : Sébastien Potrich.

Vous pouvez venir avec quelques délices salés ou sucrés pour partager ensuite un apéro dinatoire musical.

Infos : theatre-clandestin.over-blog.com



Les chemins ruraux

Le chemin de Mallebrières a été amélioré (rampe de 100 m bétonnée par l'entreprise TPCR, 12 000 €). Le chemin à Runes à partir du parking de la cascade vers les bois va être aménagé en août par l'entreprise Rouvière (13 000 €). L'an prochain, ce sera le chemin des bois à Finialettes qui sera aménagé. Le chemin des Clauzes a été équipé de 5 passages canadiens (Entreprise Rouvière, 14 000 €)

L'étude d'alimentation en eau non potable de pâturages du côté de la cascade de Runes a été confiée à l'ASTAF et la demande d'agrément a été faite à la MISE (Mission Interministérielle des Services de l'Eau).

La RD35 aménagée :

Le Conseil Général a confié à l'entreprise Galta l'amélioration de la RD 35 entre le virage des Fourches vers Pont Runés. Cet aménagement a suscité de nombreuses réactions de par son ampleur et la coupe de nombreux arbres, notamment plusieurs ormes en très bonne santé. La commune n'a pas été informée de tous les points de cette 1ère opération. 2 pétitions ont été lancées et signées par plus de 150 personnes. Suite à cette mobilisation le C.G. nous a concertés pour la suite du projet. La RD 35 sera élargie jusqu'à Pont Runés en élargissant côté montagne et avec les déblais produits la route sera terminée sous la zone artisanale (fin 2012). Si des déblais sont encore en excédent, ils seront placés entre Pont de Bouquet et le Fageas (RD35- Route de la Brousse) sur 2 m environ avec un enrochement de pied. La végétalisation faite par l'hydro-seeder et la replantation de 10 arbres sont prévues.



Enfouissement des réseaux à Finialettes

C'est l'entreprise INEO qui réalise cet été les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité basse tension, éclairage public, téléphone). A cette occasion, elle reprend une partie du réseau pluvial et un réseau d'eaux usées pour les amener, après fosses septiques, vers un plateau drainant en contrebas du village.

Enfouissement des réseaux Moyenne Tension

La Société Engelvin a commencé la mise en souterrain de l'électricité Moyenne Tension à partir du Pont Sans Eau, via Racoules, jusqu'au Pont de Montvert. A l'automne et au printemps prochain, ils devraient continuer vers Runes, Fraissinet et Finialettes. Par contre, France Telecom ne s'associe pas à ce projet.

Station d'épuration

La station d'épuration de Fraissinet de Lozère est lancée. C'est le Bureau d'Etudes Megret de Mende qui a été choisi (études, marché et surveillance des travaux pour 12 000 €). L'objectif est de faire les travaux à la fin de l'hiver et au printemps prochain.

Captages : suite et fin

Les marchés pour réaliser les clôtures, les protections et le déboisement des périmètres de captages (L'Aubespic à Runes et Fonlonge, Montgros 1 et 2, sur le Mont Lozère) sont attribués à AB Travaux pour l'un (48 602 €) et Rouvière pour l'autre (33 485 €).

Les acquisitions des terrains, assiettes de ces périmètres, mais aussi de tous les réservoirs sont en cours.